



Paris, le 21 mars 2023

**Monsieur Emmanuel Macron**  
**Président de la République**  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Réf. : OLN/PLG/EG/AC-48/2023

Lettre ouverte du CNP MEM

Monsieur le Président de la République,

L'actualité de notre filière est devenue insupportable. Je le dis car de mémoire, je n'ai jamais vu un tel déferlement d'attaques.

Il s'agit de toutes ces agressions qui remettent en cause notre métier. Elles sont devenues pour moi intolérables. Pourquoi ? Parce qu'elles remettent en cause le fondement de notre métier, nourrir les français et les européens.

La souveraineté alimentaire, tout le monde en parle, mais quand il s'agit de la concrétiser, il n'y a plus personne. L'Union européenne reste les bras croisés devant les importations des pays tiers. Pourtant la crise du Covid et celle de la guerre en Ukraine ont montré l'importance des productions européennes.

Je constate que nous sommes entrés dans une nouvelle société, celle du gouvernement des ONG et des associations de défense de l'environnement radicalisées. Systématiquement, ces groupes de pression attaquent nos arrêtés en région ou au plan national : bar, maigre, anguille, civelle, etc

Systématiquement, ces groupes de pression utilisent sans scrupules toutes les ficelles médiatiques. Systématiquement, ces groupuscules aux pratiques à la limite de la légalité, promeuvent une écologie radicale : pas de conciliation entre activités humaines et environnement, l'environnement est tout, le pêcheur disparaît de l'horizon, l'Homme devient quantité négligeable. C'est très clair, on veut tout simplement mettre fin à notre métier.

Pour les captures accidentelles de dauphins, c'est manifeste. Depuis 5 ans, nos pêcheurs sont à l'initiative des programmes scientifiques et techniques pour déterminer les solutions d'évitement pour concilier activités de pêche et protection des dauphins. Un Plan d'Action nous a été imposé par l'Etat sous la menace d'un contentieux de la Commission européenne. Le Conseil d'Etat vient de tout remettre en cause.

---

**Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins**

Art. L.912-1 et s. du Code rural et de la pêche maritime • SIRET : 77569173600844 • Code NAF : 9412 Z  
134, Avenue de Malakoff - 75116 Paris • Tel. : + 33(0)1 72 71 18 00 • Mél : cnpmem@comite-peches.fr

Nous allons d'ailleurs étudier la possibilité d'un recours. Le Plan d'Action doit être révisé et je n'envisage en aucun cas de participer avec les ONG au groupe de travail dédié.

L'exaspération est à son comble avec la Commission européenne qui poursuit la même idée avec son « Plan d'Action pour une pêche résiliente » ou comment promouvoir un avenir noir maintenant pour un avenir meilleur dans 10 ans mais il n'y aura plus de pêcheurs. Interdire la pêche aux engins de fond (dragues, chaluts, sennes) dans les aires marines protégées (AMP), c'est clairement nous mettre à mort. Pour les criées et le premier achat, c'est les priver dans 7 ans d'un tiers des apports et de 40% de leur valeur. Et la Commission, dans sa tour d'ivoire bureaucratique, d'expliquer qu'elle va nous aider à reconverter nos navires à la pêche récréative, au tourisme et à la collecte des déchets en mer ! De qui se moque-t-on ?

C'est pareil, lorsque la Commission européenne s'assied sur les Analyses Risque Pêche (ARP ou adaptation de la pratique de pêche seulement à ce qui doit être protégé) qu'on nous a demandé de faire depuis des années. On voudrait nous rendre enragés qu'on ne ferait pas mieux.

Par-dessus tout, c'est le manque de considération pour notre métier, qui fait vivre toute une filière, des ports, une économie locale, qui me révolte. Tant de sujets démontrent un désengagement de vos services. Il n'y aura bientôt plus de services publics dans les ports. On dirait que l'Etat ne voit plus d'avenir à notre filière.

Moi j'y crois et je continue à y croire.

Je vous demande de redonner tout son sens à notre métier et de lui garantir la stabilité et la sécurité des entreprises et de leurs marins. Il faut une pause dans cette avalanche de mauvais coups.

Nous souhaitons, Monsieur le Président, pouvoir échanger sur ce sujet essentiel avec vous dans les meilleurs délais.

Le Président,



Olivier LE NEZET